



# L'ÉTAT DE L'ENVIRONNEMENT ET LES MILIEUX

*Le champ de l'environnement*

*Les eaux continentales*

*Les eaux marines et le littoral*

*L'air*

*Le sol*

*L'occupation des terres et le paysage*

*Les espèces et les milieux naturels*

*Les risques naturels et technologiques*

*Le bruit*

*Les déchets*

*L'environnement et la santé*

*L'environnement urbain*





# Le champ de l'environnement

**I**l existe plusieurs façons possibles de définir l'environnement et donc d'en délimiter le champ. Quand deux personnes abordent le sujet, on constate souvent qu'elles ne parlent pas de la même chose. Il y a cependant un consensus pour considérer que le champ de l'environnement inclut au moins trois aspects fondamentaux : la qualité des milieux – eau, air, sol ; la préservation de ces milieux contre les diverses formes de pollution ; la protection de la nature. Qualité des milieux, lutte contre la pollution et protection de la nature constituent le « noyau dur » du champ de l'environnement. Il est fréquent, pourtant, d'utiliser ce terme dans une conception plus large où l'environnement est aussi, alternativement ou simultanément :

- le cadre de vie quotidien, qu'il soit naturel ou construit (« ce qui nous environne ») ;

- les risques non domestiques auxquels nous sommes exposés, qu'ils soient naturels ou technologiques, locaux ou globaux ;
  - les ressources naturelles que l'on utilise avec le souci d'en préserver l'usage à long terme ;
  - et enfin le patrimoine naturel, mais aussi éventuellement culturel, cette part d'héritage qui nous a été transmise par les générations précédentes et que nous transmettrons aux générations futures.
- L'environnement ne se définit pas seulement comme un ensemble d'éléments de la nature ou de risques pour l'homme. Il renvoie aussi à un certain nombre d'objectifs ou de valeurs :
- préserver la diversité biologique et la reproduction à long terme des écosystèmes (dimension écologique) ;
  - assurer le développement durable des ressources (dimension économique) ;

- améliorer la qualité de la vie (dimension sociale) ;
  - garantir la sécurité individuelle et collective contre les risques et les atteintes à la santé (dimension sécuritaire) ;
  - et enfin, conserver, pour les transmettre aux générations futures, les éléments culturellement les plus significatifs du patrimoine (dimension culturelle et esthétique).
- L'environnement prend un sens précis dans une échelle géographique bien définie. On distingue quatre niveaux d'analyse différents :
- l'environnement local, celui d'une ville, d'une petite zone rurale ou d'un écosystème particulier (un lac, une forêt) ;
  - l'environnement régional : celui d'un bassin hydrographique, d'un massif montagneux ou d'une région administrative ;
  - l'environnement national ou transnational, celui des États

ou groupes d'États voisins concernés par des problèmes transfrontaliers communs (par exemple les pluies acides) ;

– et enfin l'environnement global qui s'étend à l'ensemble de la biosphère.

À chacun de ces niveaux correspondent des problèmes ou des modes de fonctionnement sensiblement différents.

Ainsi le bruit, les déchets ménagers, les risques industriels, la planification locale et les espaces verts sont-ils des exemples de problèmes qui se posent à l'échelle locale. La gestion de l'eau, les déchets industriels, les impacts des grands équipements ou les risques naturels sont de niveau régional. Les pluies acides, les déchets nucléaires, les pollu-

tions transfrontalières, le contrôle des produits et des technologies, l'aménagement du territoire ou les parcs nationaux sont de niveau national ou continental. Enfin la modification des climats, la pollution des océans, la baisse de la biodiversité, la déforestation et la réduction de la couche d'ozone sont des problèmes internationaux.

### Pour en savoir plus

- Banque mondiale, *Le Développement et l'environnement*, rapport sur le développement dans le monde, Washington, mai 1992.
- Commission des communautés européennes, Agence européenne de l'environnement, *Europe's Environment* (rapport paneuropéen sur l'état de l'environnement), à paraître.
- Eurostat (Office statistique des communautés européennes), *Statistiques de l'environnement 1991*, Office des publications officielles des communautés européennes, Luxembourg, 1992.
- Ifen, *Catalogue des sources de données de l'environnement*, édition 1994, Ifen - Lavoisier, février 1994.
- Les services statistiques des ministères et l'Insee, *Annuaire statistique de la France 1993 (résultats de 1992)*, INSEE, 1993.
- Ministère de l'Environnement, *État de l'environnement*, édition 1991-1992, La Documentation française, 1993.
- TOLBA (M. K.), Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), *Sauvons notre planète : défis et espoirs*, Londres, Chapman & Hall, 1992.
- OCDE, *Compendium*, 1993.
- OCDE, *Indicateurs d'environnement, une étude pilote*, Paris, 1991.
- OCDE, *L'État de l'environnement*, Paris, 1991.
- PNUE, *The World Environment 1972-1992 - Two Decades of Challenge*, Londres, Chapman & Hall, 1992.
- United Nations Environment Programm (UNEP), *Environmental Data Report*, 3<sup>e</sup> édition 1991/1992, Oxford, Blackwell reference, 1991.
- United Nations statistical commission & Economic commission for Europe, *The Environment in Europe and North America : Annotated Statistics 1992*, New York, Nations unies, 1992.